

## Les tensions de recrutement ont imposé la question de la hausse des salaires

« La pression monte autour des revalorisations salariales », titre, en Une, Le Figaro, alors que la question des salaires s'est imposée, notamment en raison des tensions de recrutement. L'exécutif estime que les entreprises qui ont reçu près de 100 milliards d'euros d'aides sont désormais en mesure de faire un geste pour leurs salariés. Si les marges de manœuvre sont là, le patronat estime pourtant qu'il est bien trop tôt pour faire des généralités. « Chaque entreprise est différente et les situations sont loin d'être homogènes d'un secteur à un autre », estime Eric Chevée (CPME), pour lequel, « il est hors de question d'avoir un dispositif généralisé en dehors de celui du smic ou des niveaux des conventions collectives ». L'exécutif pousse d'ailleurs pour des solutions alternatives de partage de la valeur, entre épargne salariale, participation, intéressement ou même avantage en nature. « Il faut un instrument de justice et de redistribution pour tous les travailleurs scotchés au smic. Il y a un besoin immédiat de relever les salaires », exhorte Yves Veyrier (FO). Si une hausse automatique du salaire minimum pourrait potentiellement intervenir au 1er octobre, le gouvernement ne compte pas pour autant donner de coup de pouce supplémentaire. Pour appuyer cela, Le Figaro délivre en encadré le témoignage d'un métallier. (Le Figaro, p.22, 23)

« Une augmentation globale n'est pas soutenable », titre Le Figaro qui ouvre ses colonnes à François Asselin (CPME), pour lequel, « depuis six mois, des tensions se manifestent sur les compétences. Les chefs d'entreprise manquent de main-d'œuvre pour répondre à la demande. Alors pour éviter de se faire prendre des salariés, les dirigeants qui le peuvent, ce qui n'est malheureusement pas le cas de tous, ont déjà procédé à des augmentations individuelles de salaires. » Ce dernier estime qu'il existe sinon d'autres perspectives d'évolution, et que « la grande difficulté avec cette pression sur les salaires », est de « répercuter l'augmentation de[s] coûts sur les prix de ventes ». (Le Figaro, p.23)